

Conclusion générale

La recherche que nous avons menée, aussi limitée soit-elle, nous a permis d'avoir une connaissance d'un certain nombre des théories linguistiques. Les théories en question nous ont aidé à aborder la question des positions de manière à acquérir tout d'abord un savoir, puis prétendre à contribuer à une théorisation de la question des positions en arabe.

Prétendre à une théorisation complète exclut le caractère scientifique de ce travail, ce n'est donc qu'une contribution qui ne compte pas s'arrêter à ce stade de la recherche. Les projets que nous avons pu voir se dessiner à l'horizon sont aussi nombreux que les aspects de la question que nous avons traités.

Nous avons exploité les idées abordées dans la première partie de cette thèse dans sa deuxième partie, de manière à ce qu'il n'y ait pas de rupture entre les deux. C'est aussi parce que la plupart de ces idées ont un caractère universel qu'elles traversent, il faut le croire, les époques et les civilisations.

Nous ne pouvons pas justifier la ressemblance, des idées et des analyses à propos de la langue, entre les courants philosophiques et linguistiques par le simple fait de leur influence réciproque, il est nécessaire de reconnaître à certaines idées linguistiques leur caractère universel. La question de la relation prédicative, ou de *'isnād* en arabe, relève de cela.

Quant à la question des positions et leur théorisation dans la pensée grammaticale arabe, les éléments que nous avons étudiés nous permettent de donner quelques conclusions générales, et que nous pouvons résumer comme ceci :

1- Le système des positions est un système intégrant du système syntaxique général de l'arabe, il est présent mais il ne jouit pas d'une indépendance totale par rapport aux autres systèmes tels que celui de *amal* (rection). Une théorisation de ce système de positions ne peut donc s'effectuer sans prendre en considération tous les paramètres liés aux autres systèmes.

Le recours de la langue arabe à ce système de positions est l'une des conséquences de la primauté, dans une certaine mesure, du système principal, à savoir celui des flexions casuelles. Cette primauté n'enlève rien à l'importance des positions dans la conception et la réalisation du discours en arabe. Justement, ce dernier point constitue l'une des conclusions importantes de cette recherche.

2- Le raisonnement en terme de position éclaircit le dernier point que nous avons évoqué. Ce raisonnement en terme de position prouve en quelque sorte que la construction d'une phrase en arabe, telle qu'elle théorisée dans les sources grammaticales, et notamment chez Sībawayhi, passe d'abord par le système des positions. Nous pensons nos phrases, en quelque sorte, par position.

Or, les éléments constitutifs de la phrase ont des traits positionnels absolus et relationnels, ce qui veut dire que le système des flexions casuelles cède sa primauté au système des positions dans la conception des phrases, mais il la récupère dans l'ordonnance des éléments. La tradition grammaticale fait, sur ce point, une distinction nette entre la position et la place.

L'explication tardive du propos de Sībawayhi : « [*ils (les locuteurs arabes) mettent en avant ce qui leur est plus important*] » par l'importance du sens et à des fins rhétoriques, ne reçoit pas la même explication dans une théorie de positions, il serait plutôt le résultat d'une garantie grammaticale assurée par le système des positions, qui, par les règles établies dans la tradition, permet des tours de structures canoniques. La permissivité de placement dans un ordre ou un autre est donc assurée par le système des positions.

3- La position telle qu'elle est théorisée dans la tradition grammaticale arabe, s'apparente plus à la conception de Milner qu'à celle de Bloomfield, ce constat nous a fait opter pour la théorie du premier plutôt que pour celle du deuxième. La notion de position dans la pensée grammaticale arabe n'est pas celle de place, bien que certains linguistes arabisants aient essayé de les rapprocher, voire d'en faire des synonymes pour un seul concept, notre étude démontre clairement que ces deux notions sont bel et bien distinctes.

La syntaxe de l'arabe est une syntaxe dynamique, les termes utilisés pour décrire et analyser les phénomènes linguistiques le prouvent : *ḡar* (tractation), *rafʿ* (élévation), *ḥafḍ* (abaissement). Mais cette syntaxe est aussi positionnelle, la notion de position, bien que les termes utilisés par les grammairiens arabes ne font pas l'unanimité, est constante dans leurs analyses. Nous avons présenté surtout les analyses de Sībawayhi, car les autres grammairiens ne s'en écartent pas énormément, les points de divergence restent limités. Il nous semble que le *Kitāb* de Sībawayhi reste la meilleure référence pour un travail sur la position en arabe.

4- La terminologie utilisée dans la tradition grammaticale arabe, pour décrire ou analyser en terme de position, manque, comme sur d'autre niveau de l'analyse, de stabilité, surtout au début de sa conception. Des termes tels que *mawḍiʿ*, *manzilat*, *maḥal*, etc. méritent une étude minutieuse pour les déterminer, et notamment à la lumière de la théorie des positions.

5- L'application de la théorie de Milner à certains phénomènes syntaxiques nous a permis d'affirmer la validité de quelques-uns de ses théorèmes sans d'autres, par ailleurs, l'analyse de Milner transposée sur d'autres cas de l'arabe nous a permis aussi de revoir certaines fonctions syntaxiques et en proposer d'autres, c'est le cas du relatif en arabe, que nous ne devons pas, dans sa totalité, à Milner, d'autres linguistes comme Benveniste l'ont traité avec d'autres termes et d'une autre manière qui ne manque pas d'intérêt.

6- Dans notre présentation des éléments théoriques dans la deuxième partie, nous avons suivi la même logique tracée par Milner en estimant que le fait de se baser sur une logique de présentation faite par un grand linguiste, reste moins risquée que d'en imaginer une autre et la suivre. Il nous a paru que cette démarche n'est pas tout à fait opératrice, la raison en est, que la logique suivie par les grammairiens arabes est basée sur d'autres paramètres, intégrant d'autres niveaux de la langue que Milner exclut parfois. Pour un travail méthodique, il faut intégrer les théories morpho-syntaxiques et sémantiques d'une manière plus importante que celle présentée dans cette recherche.

L'interaction entre les niveaux de la langue est plus importante en arabe, il nous a paru que les traits sémantiques ont un rôle, qui reste à déterminer, dans le système des positions. Les positions de l'inchoatif, des compléments, des (particules) recteurs, etc.,

sont étroitement liées à leurs sémantiques. Leurs traits sémantiques sont en quelque sorte une partie intégrante de leurs propriétés positionnelles telles qu'elles sont définies dans ce travail.

7- Cette recherche, nous a ouvert la voie à des possibilités d'application de la théorie des positions dans d'autres domaines. Le traitement automatique de la langue peut en être un. En effet, envisager un logiciel de traitement de texte, notamment le correcteur syntaxique, est tout à fait réalisable, à condition d'intégrer dans les démarches de programmation les propriétés positionnelles des entités. Une autre application mais de nature pédagogique peut être envisagée. L'enseignement de l'arabe comme une langue étrangère, voire même comme langue maternelle, doit intégrer les critères positionnels des entités, l'enseignement du système syntaxique de l'arabe par les fonctions syntaxiques exclusivement n'est pas indéniable, mais ajouter les propriétés positionnelles peut aider à mieux comprendre les phénomènes syntaxiques.

La grammaire arabe tardive a abandonné l'analyse positionnelle de certains cas, en la remplaçant par une analyse fonctionnelle. Cette démarche a été poursuivie jusqu'aux nos jours dans les livres scolaires.

Nous dirons, pour finir, qu'une théorie des positions en arabe est un projet qui nous tient à cœur, le travail présenté ici n'est qu'une première démarche, une modeste contribution à la théorisation de la position dans la langue arabe. Notre ambition est de réunir autour de ce projet une équipe de recherche intéressée par la question, puis entamer une théorisation plus méthodique et plus stable jusqu'à arriver au but fixé : une théorie des positions pour l'arabe.